

Département de
Maine et Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LONGUÉ-JUMELLES**

Séance du 07 Avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric MORTIER, Maire.

Présents : Mmes et MM. Frédéric MORTIER - Nathalie PLOQUIN - Sylvain LEFEBVRE - Laëtiita LEROUX - Christophe GABILLER - Marie-Thérèse DELAUNAY - Jean-Pierre LEGENDRE - Nathalie MANCEAU - Yann NIORE - Nicole PEHU - Alain DUPUIS - Cynthia RAPICAULT - Gilles LABUSSIÈRE - Michel RICOU - Justine CORDIER - Patrice PEGE - Françoise RICHARD - Philippe LEBACQ - Sylviane LE COQ - Pascal MONSCAVOIR - Danielle MABILLEAU - Jean-Pierre JOUBARD - Marie-José DAVID - Samuel CHAUSSERAIS - Vanessa BRAULT - Monique ROGÉREAU - Emmanuel BRAULT

Absents excusés : Coline BILLY donne pouvoir à Michel RICOU
Jean-Luc FOURREAU donne pouvoir à Vanessa BRAULT

Mme PLOQUIN Nathalie a été désignée secrétaire de séance.

Date de la convocation : 30/03/2026
Date d'affichage : 10/04/2026
Nombre de Conseillers en exercice : 29
Nombre de Conseillers présents : 27

Objet : Finances – Affectation des résultats de clôture 2025 du budget Principal et du budget annexe Résidence ex-centre hospitalier – (04/2026-13)

Les exercices budgétaires 2025 présentent des résultats d'exécution de fonctionnement qu'il appartient à l'assemblée d'affecter totalement ou partiellement à l'une ou l'autre des sections des budgets 2026.

Considérant les résultats du budget principal et du budget annexe Résidence ex-centre hospitalier, il est proposé une affectation comme suivant :

	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET RESIDENCE EX-CENTRE HOSPITALIER
Constatant que le compte financier unique présente un résultat de fonctionnement de :		
au titre des exercices antérieurs (002) :	731 943,62	90 000,00
au titre de l'exercice arrêté :	695 722,66	10 036,07
Résultat à affecter :	1 427 666,28	100 036,07
Considérant :	0,00	0,00
que le résultat de la section d'investissement au titre des exercices antérieurs est de (001) :	-156 396,91	-400 774,51
que le résultat de la section d'investissement hors restes à réaliser est de :	1 016 221,04	-443 745,74
que le solde des restes à réaliser de la section d'investissement est de :	-586 858,15	0,00
que le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement est de :	0,00	0,00
qu'il en résulte une affectation obligatoire minimum, représentant un besoin à couvrir de :	0,00	844 520,25
Décide d'AFFECTER à la section d'investissement, le résultat de fonctionnement pour un montant de :	700 000,00	0,00
REPRISE DU RESULTAT DEFINITIF DE FONCTIONNEMENT à reporter sur N+1	727 666,28	100 036,07
REPRISE DU RESULTAT DEFINITIF D'INVESTISSEMENT à reporter sur N+1	859 824,13	-844 520,25

Sur proposition de Madame PEHU, Conseillère déléguée en charge des Finances,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 26 voix pour et 3 abstentions (MM BRAULT E, BRAULT V, FOURREAU) :

- **DECIDE** d'affecter l'excédent d'investissement soit 859 824,13 € en recettes au compte 001 en section d'investissement du budget Principal 2026 ;
- **DECIDE** d'affecter une part de l'excédent de fonctionnement soit 700 000,00€ en recettes au compte 1068 de la section d'investissement et d'affecter le solde de 727 666,28 € au compte 002 en section de fonctionnement du budget 2026 ;
- **DECIDE** d'affecter le déficit d'investissement soit 844 520,25 € en dépenses au compte 001 en section d'investissement du budget annexe Résidence ex-centre hospitalier 2026 ;
- **DECIDE** d'affecter l'excédent de fonctionnement soit 100 036,07 € en recettes au compte 002 en section de fonctionnement du budget annexe Résidence ex-centre hospitalier 2026 ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,
 Le Secrétaire de séance,


 N. PLOQUIN

Le Maire,


 F. MORTIER